

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 20 OCTOBRE 2020

Le 12 octobre à 19h, les membres de l'Association RUEIL CULTURE LOISIRS se sont réunis à l'ATRIUM, 81 rue des Bons Raisins, à Rueil Malmaison, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

Le Président constate que tous les membres sont présents et qu'en conséquence l'Assemblée Générale peut valablement délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

1. Introduction par le Président de Rueil Culture Loisirs
2. Allocution de Monsieur le Maire
3. Rapport financier, bilan et compte de résultat
4. Rapport d'activité
5. Rapport moral  
(les points 3, 4 et 5 seront suivis d'un vote)
6. Quitus aux membres du Conseil d'Administration
7. Convention réglementée
8. Renouvellement des administrateurs
9. Questions diverses

Monsieur Alain DIET, Président de Rueil Culture Loisirs, ne sollicite pas un nouveau mandat. Monsieur DIET a été Président des RAIQ VILLAGES depuis 2002, puis Président de R.C.L depuis la fusion (RAIQ / ACCRM) au 1<sup>er</sup> mars 2019.

Monsieur Patrick OLLIER, Maire de Rueil-Malmaison assiste à l'Assemblée, il remercie chaleureusement Monsieur Alain DIET pour toutes ces années passées au sein des deux associations, pour son implication et son dévouement. L'ensemble des administrateurs lui souhaite une bonne retraite bien méritée.

Après débat entre les administrateurs, le Président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

**Première résolution**  
**Approbation du rapport financier**

Après avoir entendu lecture du rapport financier, l'assemblée générale l'approuve.

Vote de la première résolution :

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité par les membres présents ou représentés.**

**Deuxième résolution**  
**Approbation des comptes clos le 31 août 2019**

Après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 31 août 2019 et entendu la lecture du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, l'assemblée générale décide de les approuver.

Vote de la deuxième résolution :

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité par les membres présents ou représentés.**

**Troisième résolution**  
**Approbation de l'affectation de résultat**

Proposition d'affecter le résultat de l'exercice soit un déficit de -54 391 € au poste (report à nouveau).

Vote de la troisième résolution :

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité par les membres présents ou représentés.**

**Quatrième résolution**  
**Approbation du rapport moral**

Après avoir entendu lecture du rapport moral, nous soumettons la résolution au vote de l'assemblée générale.

Vote de la quatrième résolution :

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité par les membres présents ou représentés.**

**Cinquième résolution**  
**Quitus aux membres du Conseil d'administration**

L'assemblée générale donne quitus aux membres du Conseil et au Trésorier, pour l'exercice de leur mandat.

Vote de la cinquième résolution :

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité par les membres présents ou représentés.**

## **Sixième résolution Convention réglementée**

Après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux comptes, l'assemblée générale prend acte de l'absence de convention réglementée conclue sur l'exercice.

Vote de la sixième résolution

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité par les membres présents ou représentés.**

### **Renouvellement des administrateurs élus par l'Assemblée Générale.**

Les statuts prévoient qu'hormis les 5 membres de droit représentant le Conseil Municipal, élus pour la durée du mandat électoral soit 6 ans, les 10 administrateurs bénévoles représentant les adhérents sont élus par l'AG pour 3 ans.

Un appel à candidatures a été transmis à l'ensemble des adhérents avec la convocation à l'Assemblée Générale.

Ont été reçues dans les délais les 12 candidatures suivantes :

Carole Ruckert, membre sortant,

Chantal Soufflet, membre sortant,

Marillac Fagalde, membre sortant,

Patricia Dardanne, membre sortant,

Laurence Godon, membre sortant,

Maud Hoestlandt, membre sortant,

Catherine Potier, membre sortant

Vanessa Essobmadje, nouveau membre

Nicole Meunier-Roubinet, nouveau membre

Frédéric Dufour, nouveau membre

Jean Pierre Lucas, nouveau membre

Jacques Matejicek, nouveau membre

Après une présentation rapide des nouveaux candidats, le renouvellement des membres est proposé au vote de l'Assemblée, des bulletins et enveloppes sont donnés aux membres présents et déposés dans l'urne. A l'issue de ce vote, un dépouillement a lieu, 10 candidatures sont retenues sur les 12. Messieurs Frédéric Dufour et Jacques Matejicek n'ont pas été élus.

Les membres élus déclarent accepter les fonctions qui leur sont confiées et affirment n'être frappés d'aucune incompatibilité, ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher l'exercice desdites fonctions.

**Questions diverses :**

Les cours pour adultes ne pouvant avoir lieu en raison de la COVID 19, les adhérents souhaitent que des cours soient proposés en visioconférence.

La direction étudie cette faisabilité et proposera éventuellement des cours au retour des vacances de la Toussaint et ce pendant toute la durée d'un éventuel confinement.

Remboursements : il est demandé si des remboursements sont prévus pour les cours non dispensés. Il est convenu qu'il sera encaissé uniquement les chèques et prélèvements correspondants aux adhésions mais qu'aucun encaissement correspondant aux cours ne sera fait avant une reprise normale des activités.

Monsieur le Maire assure qu'un remboursement au prorata des cours non effectués et non proposés en visioconférence pourra être envisagé.

Etant obligés de respecter le couvre-feu, la séance est levée à 20h45.

Alain DIET

Carole RUCKERT

Président sortant

Présidente élue